



Separation apres l achat d une maison en concubinage

Par **douguy**, le **16/05/2011** à **18:16**

Bonjour,rnj ai signe avec mon concubin le credit a la banque pour l achat d une maison apres promesse de mariage. j ai tout perdu travail logement famille pour le suivre; j etais veuve avec un fils de 15 ans ;depuis que nous sommes dans la maison il me dit de partir qu il ne m aime pas et nous ignore . j ai retrouver du travail et j ai decide de partir en location ailleurs ; qu elle sont les demarches a faire pour me libere de ce credit et faire valoir mes droits pour le prejudice morale et financier merci

Par **edith1034**, le **16/05/2011** à **18:22**

BONJOURrnrnil faut revendre la maison, partager le solde de la vente et éventuellement lui demander une réparation rnrnpour tout savoir sur la vente immobilière
:rnrn<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>

Par **douguy**, le **17/05/2011** à **07:37**

MERCI DE VOTRE REPONSE MAIS S IL VEUX LA GARDER ? C EST LUI QUI PAYE DEPUIS 2 MOIS J ETAIS AU CHOMAGE ET ELLE N EST PAS FINI D ETRE PAYER CA COMMENCE SEULEMENT NOUS AVONS FAIT UN PRET SUR 15 ANS

Par **edith1034**, le **17/05/2011** à **08:06**

il faut qu'il rachète votre crédit mais soit la banque accepte d'avoir qu'un seul emprunteur, je n'y crois pas trop soit il rachète le crédit par un autre prêt soit il rachète votre part par un autre crédit et vous aurez alors des frais de vente chez le notaire